

RAPPORT ANNUEL 2010

Banca Popolare di Sondrio (SUISSE) SA
Capital: CHF 100 000 000

Siège Principal et Direction Générale
Via Giacomo Luvini 2a, 6900 Lugano
Tél. +41 58 855 30 00
Fax +41 58 855 30 15

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Piero Melazzini

Président

Flavio Pedrazzoli

Vice-Président

Plinio Bernardoni

Secrétaire

Giovanni Ruffini

Kurt Spinnler

DIRECTION GÉNÉRALE

Brunello Perucchi

Président de la Direction Générale

Mauro De Stefani

Vice Président de la Direction Générale
Responsable Division Crédits, Controlling et Marchés

Paolo Camponovo

Membre de la Direction Générale
Responsable Division Logistique

Roberto Rossi

Membre de la Direction Générale
Responsable Division Retail, Corporate, Succursales

Enrico Vitali

Membre de la Direction Générale
Responsable Division Private Banking, Asset Management

RÉVISION INTERNE

Alberto Bradanini

Directeur

BUREAU DE RÉVISION

KPMG SA

Zurich





*Le travail devrait être une grande joie mais pour beaucoup, c'est encore un tourment:
le désespoir de ne pas en avoir ou l'amertume de faire un travail qui ne sert pas un but élevé.
L'homme primitif était nu sur la terre, au milieu des rochers, des forêts et des marécages,
sans outils, sans machines. C'est le travail, et lui seul, qui a transformé le monde,
et nous sommes à l'aube d'une transformation plus définitive encore.*

Ce fascicule est disponible
en italien, en allemand, en français et en anglais.
La version allemande de la préface du Président
a aussi été traduite en romanche.

SOMMAIRE

PRÉFACE DU PRÉSIDENT

9

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2010

15

COMPTE ANNUEL 2010

21

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2010

22

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2010

24

TABLEAU DE FINANCEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2010

26

ANNEXE AU COMPTE ANNUEL 2010

29

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

56

NOS PRODUITS ET SERVICES

59

ADRIANO OLIVETTI
UN BÂTISSEUR D'AVENIR

I

Introduction par Carlo De Benedetti

III

Adriano Olivetti et le «court XX^e siècle»

V

Adriano Olivetti, portrait d'un entrepreneur éclairé

XV

Adriano Olivetti: entre rêve et réalité

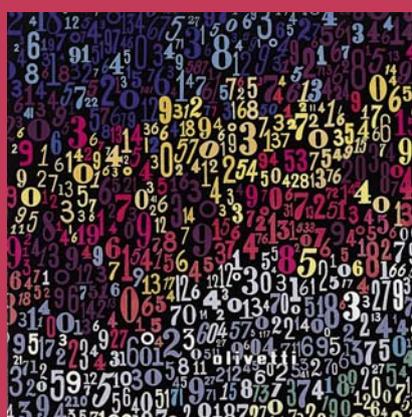
XXIII

Communautés et cantons: à la recherche de la liberté politique

XXXV

La Fondation Adriano Olivetti

XLIII



Et ce double combat, de nature matérielle et spirituelle, pour cette usine que nous aimons, est l'engagement suprême de ma vie et ma seule raison d'être. La lumière de la vérité, me disait mon père, ne brille que dans les actes, pas dans les paroles.

Citations:

La source des citations figure en page XLVII du volet culturel.

Double page:

Grand escalier du bâtiment administratif Olivetti à Ivrea. (Photographie: Aemme Fotostudio)

Illustration:

Affiche publicitaire (1949) de Giovanni Pintori pour les calculatrices Olivetti.

Photographie:

Ouvriers et employés à la sortie des ateliers ICO d'Ivrea (porte centrale) au début des années 1950.

PRÉFACE DU PRÉSIDENT

Encore une année qui s'écoulée, ce qui nous fait dire, à l'instar de Dante Alighieri: «Vassene il tempo e l'uom non se n'avvede», le temps s'enfuit et l'homme ne s'en aperçoit pas. Notre vœu pour que l'année soit meilleure que les précédentes accompagne la lecture de ces lignes.

Le mot «crise» s'impose en raison de la persistance du ralentissement de l'activité économique globale, même si les signes de reprise ne manquent pas. Récemment, nous avons appris de sources officielles que la conjoncture est vigoureuse dans les pays émergents, faible aux États-Unis, et inégale dans la zone euro.

Dans le domaine de la finance, l'année 2010 a marqué à la fois la fin d'une période et l'amorce d'un tournant crucial, nécessaire et inexorable. Nous avons voulu interpréter la force et l'intensité de ce changement par le biais de la force et de l'intensité de la couleur qui distingue les pages de séparation des cinq chapitres du volet numérique de ce rapport.

La crise économique et financière mondiale a touché également la Suisse sur la période des années 2007, 2008 et 2009. En ce qui concerne 2009, l'économiste helvétique a manifesté les premiers signes d'une légère croissance; en 2010, elle a retrouvé la bonne voie en faisant mieux que les économies de l'Union européenne.

Dans l'ensemble, l'année 2010 a été difficile et pénible, et nous en subissons les conséquences; comme de raison, cet état de fait s'est aussi reflété sur les données économiques. Toutefois, si nous tenons compte du contexte conjoncturel – interne et international – où ces conditions se sont réalisées, si nous les considérons dans la perspective d'une série ininterrompue de progrès ou, mieux, si nous les interprétons à la lumière de deux postes de base, les dépôts et les fonds engagés, elles prennent un relief et une importance dignes, à notre avis, d'une certaine attention.

Les résultats du bilan parlent un langage clair pour quiconque est rompu au calcul des coûts et des revenus.

Le secteur bancaire helvétique a vécu, en 2010, une période de transition qui durera on ne sait combien de temps. Le choix stratégique de la Suisse est de ne pas chercher à attirer des capitaux non déclarés au fisc.

Les autorités administratives, notamment la FINMA, l'autorité de surveillance des marchés financiers, sont allées dans cette direction en concentrant leur attention sur la réglementation de l'activité dite «cross border», autrement dit l'activité avec la clientèle résidant à l'étranger. Le thème des impôts n'est pas sans évoquer le dicton «ici-bas, rien n'est sûr, sauf la mort et les impôts» mais aussi le proverbe «bon berger tond, mais n'écorche pas».

Événement historique glorieux, l'Alptransit, le nouveau tunnel ferroviaire du Saint-Gothard sera, avec ses 57 km, le plus long du monde et aura, une fois terminé en 2017, des effets favorables pour la Suisse, mais aussi pour l'Europe dans le secteur

des transports et des communications. Notre banque a participé et participe toujours à la réalisation de cet extraordinaire ouvrage par le financement de plusieurs consortiums d'entreprises.

Rappelons en outre que le rôle de monnaie refuge que joue le franc suisse reflète la crédibilité de la Suisse et l'état de santé de ses finances publiques.

Au début de cette année, la nouvelle agence de Samedan viendra rejoindre le groupe de nos 22 filiales.

C'est avec une fierté légitime que, en remerciant de leur intelligente collaboration l'administration et la direction générale, nous affirmons leur absolue indépendance lorsqu'il s'agit de représenter, dans le respect des directives, des idées et des principes, et non des intérêts.

Nous saluons chaleureusement le personnel, à tous les niveaux, précieux collaborateur de notre œuvre.

Nous tenons aussi à rappeler que la maison mère est heureuse de compter parmi ses propriétaires, donc ses associés, les collaborateurs de la filiale «SUISSE», ainsi que la clientèle de cette dernière, par ailleurs en augmentation constante.

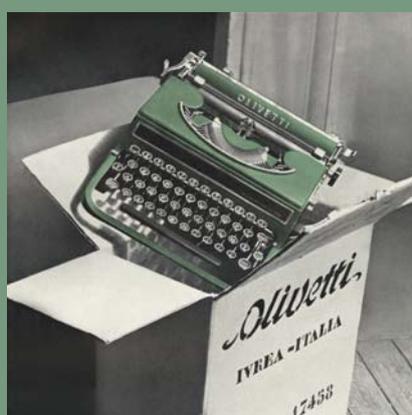
Nous saluons respectueusement l'organe de surveillance, la FINMA – l'autorité fédérale de surveillance des marchés financiers –, entre autres pour sa disponibilité.

Nous remercions la clientèle, dont l'augmentation constante nous réjouit, de nous avoir préférés.

Le volet culturel de ce rapport est consacré à Adriano Olivetti, industriel, intellectuel et homme politique, né à Ivrea et décédé à Aigle. Ingénieur de profession, il était le fils de Camillo, fondateur de la société Olivetti.

Lugano, le 1^{er} janvier 2011

Le Président
Piero Melazzini



*À notre époque, l'ardent désir de renouveau et de salut est plus intense encore;
la lumière d'une ère nouvelle, pour un ordre plus juste et plus humain,
s'allume encore derrière la Croix, axe immuable autour duquel tourne l'Histoire.*

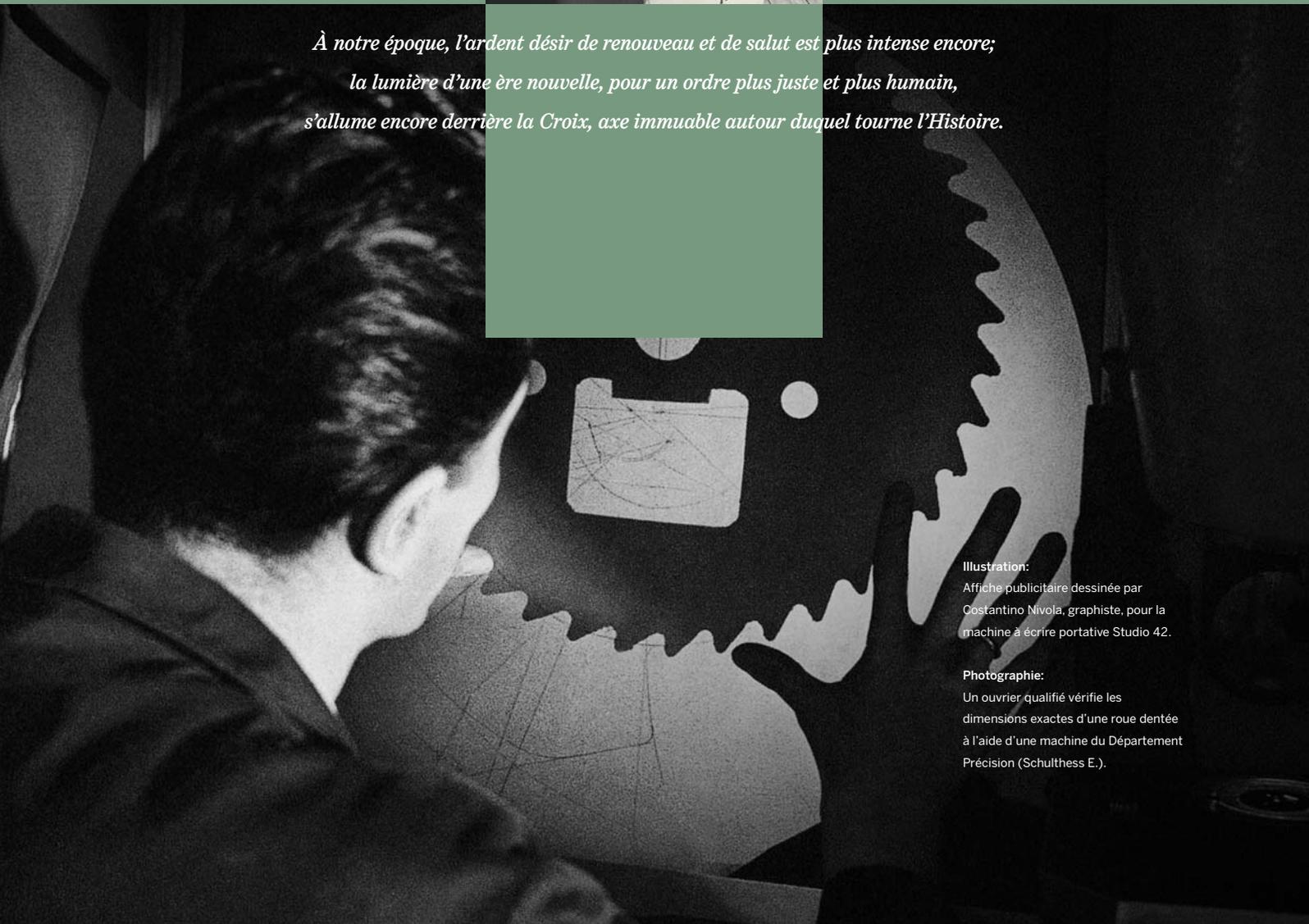


Illustration:

Affiche publicitaire dessinée par
Costantino Nivola, graphiste, pour la
machine à écrire portable Studio 42.

Photographie:

Un ouvrier qualifié vérifie les
dimensions exactes d'une roue dentée
à l'aide d'une machine du Département
Précision (Schulthess E.).



Trop de travailleurs se demandent s'il n'y a pas quelque chose de fondamentalement injuste et tragique à ce que la richesse qu'ils créent ne soit pas utilisée pour mieux satisfaire leurs besoins et résoudre les problèmes de leur communauté.



Illustration:
Affiche publicitaire de Giovanni Pintori
pour la machine à écrire Olivetti 82
Diaspron (1955).

Photographie:
Appartements pour le personnel
d'Olivetti construits dans les années
1950 non loin de l'usine de Pozzuoli.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2010

La Suisse se distingue dans le paysage international comme l'un des rares pays industrialisés à pouvoir afficher une bonne croissance économique, mais aussi, et surtout, des comptes publics en règle.

La force de sa monnaie, qui a retrouvé son rôle de bien refuge, est le corollaire de cette situation. En dépit des taux toujours très proches de zéro, et malgré les onéreuses interventions de la Banque Nationale, le franc suisse a aligné les records historiques face aux principales devises, notamment face à l'euro et au dollar étasunien.

Les perspectives économiques restent positives et l'optimisme, teinté d'une certaine prudence au vu d'un ralentissement passager, prévaut toujours.

Autour de nous, la situation se montre complexe et, malheureusement, problématique, à la seule exception de l'Allemagne. Les États périphériques de l'Union européenne, sur lesquels pèse une dette qui reste inquiétante, connaissent une croissance économique faible et un taux de chômage élevé. Passant du monde de la finance à l'économie réelle, la crise s'est propagée vers le haut, touchant aussi les finances publiques qui ont souffert des mesures massives de soutien à l'économie sans pouvoir compenser avec des recettes fiscales correspondantes.

Outre-Atlantique, le risque d'une double récession semble maintenant appartenir au passé, mais la situation reste fragile, comme en témoignent les mesures extraordinaires de politique monétaire renouvelées par la banque centrale américaine (dites «assouplissement quantitatif»).

En revanche, des signes résolument positifs proviennent des pays émergents, dont les économies industrielles qui, se consolidant de jour en jour, sont en passe de devenir les locomotives de l'économie mondiale. Ces marchés ont un potentiel énorme, ce dont les systèmes économiques matures – cela est vrai pour l'Allemagne, mais aussi pour l'Italie et la Suisse – pourront bénéficier par la relance de leurs exportations. Les mesures restrictives adoptées par la Chine ne parviennent apparemment pas à freiner cette évolution.

Les marchés d'actions ont subi avec des résultats inégaux, mais dans l'ensemble positifs, cette situation difficile, qui balance entre la croissance et la récession, entre les objectifs d'assainissement et les difficultés objectives de réalisation. Les marchés obligataires ont souffert des problèmes liés à la dette souveraine (risque pays) et du risque imminent d'un relèvement des taux d'intérêt.

Les matières premières ont enregistré des reprises substantielles, cependant que les métaux précieux sont cotés à des niveaux euphoriques.

Dans un contexte marqué par l'incertitude et la complexité, les mécanismes automatiques d'ajustement de l'économie de marché ont montré leurs limites. Les autorités publiques ont donc repris les rênes en main; ainsi, de nouvelles normes seront introduites sur le plan économique, financier et fiscal. Toutefois, l'objectif principal, mais aussi le défi majeur, est de retrouver la confiance de l'individu, qu'il soit chef d'entreprise, investisseur ou travailleur, en l'incitant à bouger, à oser à nouveau prendre des risques, à croire en l'avenir.

Fort de ses caractéristiques de fiabilité et de compétence, qui sont le propre d'un pays solide et politiquement stable, le système bancaire suisse, après avoir surmonté positivement la crise dans ses relations avec les États-Unis, retrouve un nouveau lustre sur la scène internationale. Dans le même esprit, le «Swiss Finish» prévoit des standards plus ambitieux que ne le fait Bâle III.

Notre banque a pour ainsi dire anticipé sur les temps en augmentant son capital de CHF 50 millions au premier semestre de cette année. Notre actionnaire a ainsi démontré tangiblement son soutien et sa confiance dans la place helvétique et dans les perspectives de développement de sa filiale. Le nouveau «Plan de développement à moyen terme 2010-2012» fixe des objectifs ambitieux d'affirmation des segments où nous sommes actifs: banque privée, détail et banque de financement.

La recherche d'accords, au cours de ces prochains mois, avec les États concernés par les questions de fiscalité des clients off-shore, est destinée à entraîner des changements historiques dans notre secteur. À un moment où, plus que jamais, le besoin de sérénité et de coopération se fait sentir, les relations avec nos principaux partenaires économiques en seraient enfin influencées positivement. Rappelons que la Suisse elle-même revêt une importance, dans les échanges entre les pays en question, qui est loin d'être négligeable. C'est pourquoi une conclusion rapide et satisfaisante des négociations est à l'avantage de tous les acteurs en jeu.

En ce qui concerne la marche des affaires de notre banque, la situation peut être résumée en disant que le travail effectué dans le contexte des plus difficiles de ces dernières années a produit des résultats positifs qui se reflètent de façon très positive sur le bilan, mais qui sont nettement moins visibles sur le compte d'exploitation.

Notre personnel a su serrer les dents, mais aussi serrer les rangs lorsque la situation l'a exigé, faisant preuve de loyauté et de confiance tant dans leurs capacités que dans le potentiel de la banque. Les effectifs, en fin d'exercice, atteignaient 340 collaborateurs et collaboratrices (-9 unités), un léger recul attribuable à une fluctuation interne normale.

La qualité des actifs – nous nous référons aux crédits accordés à la clientèle – s'est confirmée à un excellent niveau, grâce à une gestion prudente et à l'état de santé de l'économie suisse.

En ce qui concerne les positions interbancaires, la collaboration avec notre maison mère a été ample et efficace. Les difficultés dans les relations de secteur, où la confiance n'est apparemment pas encore restaurée, a mis encore plus en relief les avantages d'appartenir à un groupe dont la solidité ne fait aucun doute.

Des investissements dans la logistique sont en cours pour permettre l'ouverture imminente de l'agence de Samedan (GR), en Engadine, et le déménagement de la succursale de Berne dans des locaux définitifs, vastes et fonctionnels.

Sofipo Fiduciaire SA, filiale active dans le domaine fiduciaire et immobilier, a permis de nouvelles synergies, ouvrant des perspectives accrues de développement et de collaboration dans ce nouveau contexte.

Le volume total des actifs confiés par la clientèle a atteint CHF 4'777'200'000.- (-5% par rapport à l'exercice précédent), dont CHF 2'647'100'000.- (-10%) sous forme indirecte. En raison de la prépondérance de la monnaie européenne dans les portefeuilles de la clientèle, le résultat final s'est fortement ressenti du taux de change du franc suisse, qui s'est apprécié de 15% par rapport à l'euro.

Notre Sicav de droit luxembourgeois, «Popso (SUISSE) Investment Fund», en revanche, a enregistré une croissance de la fortune gérée (+7%) et des performances satisfaisantes.

La collecte directe a atteint un volume de CHF 2'130'100'000.- (=), réparti comme suit: «Engagements sous forme d'épargne et de placements» pour CHF 616'600'000.- (+5%), «Autres engagements envers la clientèle» pour CHF 1'334'600'000.- (-4%), et «Obligations de caisse» pour CHF 178'800'000.- (+17%).

«Life Benefit», notre fondation active dans la prévoyance professionnelle individuelle a confirmé son rythme de croissance considérable (+85%) grâce à l'offre de rendements élevés sur un patrimoine investi en liquidités, ce qui le protège des fluctuations du marché.

Les crédits de caisse accordés à la clientèle ont considérablement progressé, atteignant CHF 2'512'600'000.- (+17%). Cette hausse est attribuable à la composante «Créances hypothécaires», égale à CHF 1'925'700'000.- (+23%), alors que les «Autres créances sur la clientèle» sont restées stables à CHF 586'900'000.- (=). Mentionnons également la conclusion d'une opération de crédit d'une importance extraordinaire, destinée à financer les travaux du tunnel ferroviaire Alptransit – qui sera le plus long tunnel du monde –, menée avec le soutien de notre chef de groupe.

Pour ce qui concerne le compte d'exploitation, le poste «Résultats d'opérations d'intérêts», pénalisé tant par le niveau des taux d'intérêt que par la concurrence accrue, s'est chiffré à CHF 27'818'445.- (-4%).

Le «Résultat des opérations de commissions et des prestations de service» a connu un repli à CHF 42'653'505.- (-14%). Cette évolution est attribuable à la diminution de l'afflux indirect de fonds par rapport à l'exercice précédent. Le renforcement marqué du franc suisse a en outre des conséquences sur la conversion des commissions à partir de leur devise d'origine. Bien que la situation d'incertitude n'ait pas favorisé l'investissement en actions, ce marché a permis de réaliser de bonnes opérations et de conserver un profil de risque relativement faible.

Le «Résultat des opérations de négoce» est resté pratiquement stable, atteignant CHF 12'168'571.- (+ 2%).

Les activités de trading sur devises et titres obligataires se sont par ailleurs déroulées de façon satisfaisante, en présentant de bons volumes.

Le total du «Résultat net des opérations bancaires ordinaires» a atteint CHF 79'724'563.- (-13%).

Du côté des charges, les «Frais de personnel» ont enregistré CHF 44'679'233.-, alors que les «Autres charges d'exploitation» se sont fixées à CHF 23'112'586.-, ce qui donne un

total des «Charges d'exploitation» à CHF 67'791'819.- (=). Le niveau inchangé par rapport à la fin de l'exercice précédent reflète l'attention que la banque prête à la gestion des coûts, et ce, même si les investissements se sont poursuivis, notamment dans l'infrastructure informatique.

Notre système électronique d'accès par internet «GoBanking» a continué d'avoir la faveur de la clientèle, qui a apprécié ce canal garantissant à la fois la plus grande sécurité et efficacité, et l'économie de coûts.

Le «Bénéfice brut» atteint CHF 11'932'744.- (-49%).

Le «Bénéfice de l'exercice», au net des amortissements, provisions et impôts et après le décompte des postes extraordinaires, atteint CHF 4'700'780.- (-51%).

Le Conseil d'administration de la banque propose à l'Assemblée générale d'affecter le bénéfice net de l'exercice à la «Réserve légale générale», conformément à l'article 22 des statuts. Si cette proposition est approuvée, les fonds propres de la banque atteindront CHF 227'352'785.- (+32%), notamment à la faveur de l'augmentation de capital susmentionnée.

Terminons en remerciant notre aimable clientèle pour la confiance dont elle continue de faire preuve; notre gratitude va également à nos nouveaux clients pour avoir choisi notre banque, au personnel pour son dévouement et son professionnalisme; à FINMA pour son soutien souverain, ainsi qu'à la KPMG pour sa collaboration toujours aussi appréciée.

Lugano, le 24 janvier 2011

Le Conseil d'administration



*Je voudrais aussi rappeler que dans cette usine, tout au long de ces années,
nous n'avons jamais demandé à quiconque à quelle religion il appartenait, dans quel
parti il militait ni même de quelle région d'Italie sa famille était originaire.*



Illustration:

Affiche publicitaire dessinée par le peintre Xanti Schawinsky pour la machine à écrire MP1 (1935).

Photographie:

Ivrea - Olivetti 1969, extraite du livre *Una città una fabbrica - Ivrea e la Olivetti dal 1967 al 1985* - nelle fotografie di Gianni Berengo Gardin.

COMPTE ANNUEL 2010

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2010

ACTIFS

en CHF	Notes	2010	2009	Variation
Liquidités		58 588 960	61 787 821	(3 198 861)
Créances sur les banques		706 189 117	529 873 762	176 315 355
Créances sur la clientèle	3.1	586 834 327	587 553 494	(719 167)
Créances hypothécaires	3.1	1 925 748 466	1 568 582 184	357 166 282
Immobilisations corporelles	3.2	40 999 305	44 908 750	(3 909 445)
Participations	3.2, 3.3, 3.4	653 138	653 138	-
Immobilisations corporelles	3.4	34 333 118	37 759 970	(3 426 852)
Comptes de régularisation		9 324 524	14 137 706	(4 813 182)
Autres actifs	3.17	50 936 693	27 374 201	23 562 492
Total des actifs		3 413 607 648	2 872 631 026	540 976 622
Total des créances sur les sociétés du groupe et les participants qualifiés		554 463 829	497 161 083	57 302 746

PASSIFS

en CHF	Notes	2010	2009	Variation
Engagements résultant de papiers monétaires		152	6 152	(6 000)
Engagements envers les banques		927 812 566	485 024 527	442 788 039
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements		616 598 215	585 405 370	31 192 845
Autres engagements envers la clientèle		1 334 649 395	1 383 363 614	(48 714 219)
Obligations de caisse	3.8	178 829 000	152 610 000	26 219 000
Comptes de régularisation		14 345 795	15 771 277	(1 425 482)
Autres passifs	3.18	80 635 903	44 680 392	35 955 511
Correctifs de valeurs et provisions	3.9	33 383 837	33 117 689	266 148
Réserves pour risques bancaires généraux	3.9	15 000 000	15 000 000	-
Capital social	3.10, 3.11	100 000 000	50 000 000	50 000 000
Réserve légale générale	3.11	107 652 005	98 055 235	9 596 770
Bénéfice de l'exercice	3.11	4 700 780	9 596 770	(4 895 990)
Total des passifs		3 413 607 648	2 872 631 026	540 976 622
Total des engagements envers les sociétés du groupe et les participants qualifiés		734 035 879	354 463 324	379 572 555

OPÉRATIONS HORS BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2010

en CHF	Notes	2010	2009	Variation
Engagements conditionnels	3.1, 4.1	227 759 852	219 565 352	8 194 500
Engagements irrévocables	3.1	15 000 000	13 200 000	1 800 000
Instruments financiers dérivés	4.2	2 633 792 892	2 256 032 166	377 760 726
Valeurs de remplacement positives brutes		16 843 497	4 047 409	12 796 088
Valeurs de remplacement négatives brutes		71 905 059	32 654 893	39 250 166
Opérations fiduciaires	4.3	211 415 310	336 021 230	(124 605 920)

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2010

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE AU 31 DÉCEMBRE 2010

en CHF	Notes	2010	2009	Variation
Produits des intérêts:				
- intérêts et escomptes		66 862 662	67 033 928	(171 266)
- intérêts et dividendes des immobilisations financières		947 964	1 358 877	(410 913)
Charges d'intérêts		(39 992 181)	(39 419 075)	(573 106)
Résultat des opérations d'intérêts		27 818 445	28 973 730	(1 155 285)
Revenus pour commissions:				
- sur les opérations de crédit		1 523 022	947 350	575 672
- sur les opérations de négoce de titres et les placements		41 491 496	46 945 592	(5 454 096)
- sur autres prestations de service		5 583 186	6 618 302	(1 035 116)
Charges de commissions		(5 944 199)	(5 073 089)	(871 110)
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service		42 653 505	49 438 155	(6 784 650)
Résultat des opérations de négoce	5.2	12 168 571	11 975 457	193 114
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		(406 895)	224 354	(631 249)
Produit des participations		25 000	25 000	-
Résultat des immeubles		168 752	154 427	14 325
Autres produits ordinaires		1 087 567	1 099 518	(11 951)
Autres charges ordinaires		(3 790 382)	(585 218)	(3 205 164)
Résultat des autres produits ordinaires		(2 915 958)	918 081	(3 834 039)
Résultat net de l'activité bancaire ordinaire		79 724 563	91 305 423	(11 580 860)
Charges d'exploitation:				
Charges de personnel	5.3	44 679 233	44 476 518	202 715
Autres charges d'exploitation	5.4	23 112 586	23 511 892	(399 306)
Charges d'exploitation		67 791 819	67 988 410	(196 591)
Bénéfice brut		11 932 744	23 317 013	(11 384 269)

COMPTES DE RÉSULTAT

en CHF	Notes	2010	2009	Variation
Amortissements sur l'actif immobilisé	3.4	(7 788 765)	(8 487 057)	698 292
Correctifs de valeurs, provisions et pertes		(154 701)	(3 217 984)	3 063 283
Résultat intermédiaire		3 989 278	11 611 972	(7 622 694)
Produits extraordinaires	5.5	929 502	1 016 798	(87 296)
Charges extraordinaires	5.5	-	(10 000)	10 000
Impôts		(218 000)	(3 022 000)	2 804 000
Bénéfice de l'exercice		4 700 780	9 596 770	(4 895 990)

PROPOSITION DE RÉPARTITION DU BÉNÉFICE AU BILAN

en CHF	Notes	2010	2009	Variation
Bénéfice de l'exercice		4 700 780	9 596 770	(4 895 990)
Bénéfice reporté		-	-	-
Bénéfice disponible		4 700 780	9 596 770	(4 895 990)
Le Conseil d'Administration propose d'affecter le bénéfice du bilan au 31 décembre 2010, soit CHF 4'700'780, à la réserve légale générale		4 700 780	9 596 770	(4 895 990)
Bénéfice reporté		-	-	-

TABLEAU DE FINANCEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2010

COMPTE DE FLUX DE FONDS DE L'EXERCICE AU 31 DÉCEMBRE 2010 (COMPARÉ AVEC L'EXERCICE 2009)

FLUX DE FONDS EN FONCTION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE (FINANCEMENT INTERNE)

en milliers de CHF	2010		2009	
	Source	Emploi	Source	Emploi
Résultat de l'exercice	4 701	-	9 597	-
Amortissements	7 789	-	8 487	-
Correctifs de valeurs et provisions	266	-	2 798	-
Comptes de régularisation actifs	4 813	-	637	-
Comptes de régularisation passifs	-	1 425	-	746
Autres actifs	-	23 562	-	7 847
Autres passifs	35 956	-	-	13 301
Total flux opérationnel	28 538			375

FLUX DE FONDS DES TRANSACTIONS RELATIVES AUX CAPITAUX PROPRES

Capital social	50 000	-	-	-
Total flux des transactions relatives aux capitaux propres	50 000	-	-	-

FLUX DE FONDS DES MUTATIONS DANS L'ACTIF IMMOBILISÉ

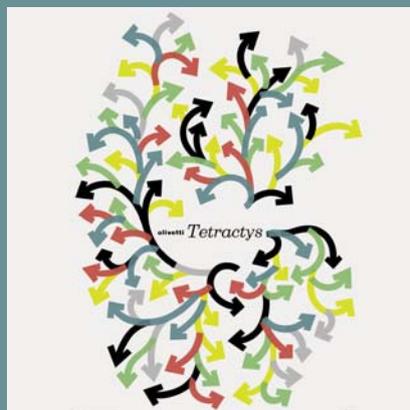
Participations	-	-	-	-
Immeubles à l'usage de la banque	-	36	-	1 039
Autres immobilisations corporelles	-	2 094	-	8 296
Valeurs immatérielles	-	2 232	-	2 372
Total flux dans l'actif immobilisé		4 362		11 707

TABLEAU DE FINANCEMENT

FLUX DE FONDS DE L'ACTIVITÉ BANCAIRE

en milliers de CHF

	2010		2009	
	Source	Emploi	Source	Emploi
Report	78 538	4 362	-	12 082
Opérations à moyen et long terme (> 1 an)				
Engagements envers la clientèle – épargne	-	-	-	-
Autres engagements envers la clientèle	-	2 159	2 159	-
Obligations de caisse	26 303	-	-	45 279
Créances sur la clientèle	22 302	-	-	20 834
Créances hypothécaires	-	386 616	-	537 282
Immobilisations financières	16 186	-	-	2 589
Opérations à court terme				
Engagements résultant de papiers monétaires	-	6	5	-
Engagements envers les banques	442 788	-	23 123	-
Engagements envers la clientèle	-	46 555	348 760	-
Engagements envers la clientèle – épargne	31 193	-	214 517	-
Obligations de caisse	-	84	7 953	-
Créances sur les banques	-	176 315	-	210 035
Créances sur la clientèle	-	21 583	12 535	-
Créances hypothécaires	29 450	-	219 467	-
Immobilisations financières	-	12 278	14 215	-
Portefeuilles de titres destinés au négoce	-	-	-	-
Total flux de l'activité bancaire		77 374	26 715	
Flux totaux	78 538	81 736	26 715	12 082
Variation de la liquidité	3 198			14 633



Tant que les forces matérielles se soustrairont aux forces spirituelles, tant que l'économie, la technique, la machine domineront l'homme dans leur inexorable logique mécanique, l'économie, la technique et la machine ne serviront qu'à semer la destruction et le désordre.

Illustration:
Publicité de Giovanni Pintori pour
les machines à calculer Tetractys.

Photographie:
Ivrea – Olivetti 1983, extraite du
livre *Una città una fabbrica - Ivrea e
la Olivetti dal 1967 al 1985 - nelle
fotografie di Gianni Berengo Gardin.*

ANNEXE AU COMPTE ANNUEL 2010

1. EXPLICATIONS RELATIVES AUX SECTEURS D'ACTIVITÉ ET INDICATIONS SE RAPPORTANT AU PERSONNEL

La Banca Popolare di Sondrio (SUISSE) SA, banque universelle constituée à Lugano le 3 mai 1995, est principalement active dans les services de courtage de crédit de gestion de fortune et de négoce de valeurs mobilières.

Son réseau compte actuellement, outre le siège principal, une agence et un guichet à Lugano, une agence à Paradiso (Lugano); une succursale à Saint-Moritz avec trois agences, à Poschiavo, Castasegna, Pontresina et un guichet à Celerina, une succursale à Bellinzone avec une agence à Biasca, une succursale à Chiasso avec une agence à Mendrisio, une succursale à Coire avec deux agences à Davos et Saint-Gall, une succursale à Bâle avec une agence en ville et des succursales à Locarno, Zurich, Berne et Principauté de Monaco.

À la fin de l'exercice, les effectifs globaux s'élevaient à 340 personnes (contre 349: fin 2009), ce qui équivaut à 325.60 collaborateurs à plein temps (2009: 335.30).

La Banque ne recourt pas à des activités externalisées telles que définies dans la circulaire FINMA 2008/7 «Outsourcing banques».

2. PRINCIPES D'ÉTABLISSEMENT ET D'ÉVALUATION DES COMPTES ANNUELS

La tenue, l'établissement et l'évaluation des comptes sont conformes aux normes fixées par les directives de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers, la FINMA, notamment celles qui figurent dans la circulaire 2008/2 «Directives sur les prescriptions régissant l'établissement des comptes (art. 23-27 OB) du 1^{er} janvier 2009 (état au 19 novembre 2009)». Les opérations effectuées par la banque sont enregistrées en vertu du principe de tenue de la comptabilité selon la date valeur. Les opérations au comptant qui, lors de la clôture, n'avaient pas encore été réglées, sont intégrées dans les contrats à terme.

INDICATION DES PRINCIPES COMPTABLES

CRÉANCES SUR LES BANQUES ET SUR LA CLIENTÈLE, CRÉANCES HYPOTHÉCAIRES

La tenue des comptes repose sur le principe de la valeur nominale.

Pour les risques potentiels sur la clientèle, il existe une correction de valeur par le biais de la constitution à cette fin d'un fonds dans la rubrique du passif «Correctifs de valeurs et provisions».

Les intérêts en souffrance sont traités conformément à la loi. Les intérêts échus et non encaissés dans les 90 jours suivants ne sont pas enregistrés dans le compte de résultat, et sont différés par le biais du poste «Correctifs de valeurs et provisions».

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Le portefeuille de titres de propriété de la Banque non détenus pour être négociés et non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance (dans le cas de valeurs mobilières produisant des intérêts ou des dividendes) est évalué pour chaque titre individuellement, selon le principe de la valeur la plus basse entre celle d'acquisition et celle du marché.

PARTICIPATIONS

L'évaluation s'effectue sur la base du coût d'acquisition moins les amortissements économiquement nécessaires.

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations matérielles sont inscrites au bilan au prix d'achat, déduction faite des amortissements nécessaires du point de vue économique; ces amortissements sont appliqués selon la méthode linéaire et quantifiés en fonction de la durée estimée d'utilisation des objets.

	2010	2009
Immeubles de propriété	33.3 ans	33.3 ans
Restructuration des bureaux	5 ans	5 ans
Installations	10 ans	10 ans
Mobilier	8 ans	8 ans
Équipement de bureau	5 ans	5 ans
Véhicules	5 ans	5 ans
Matériel	3 ans	3 ans
Logiciels	3 ans	3 ans

COMPTES DE RÉGULARISATION

Les charges et intérêts courus, les commissions inhérentes à la gestion de fortune, les frais de personnel et les autres coûts/charges de l'exercice sont délimités selon la période concernée.

IMPÔTS

La Banque enregistre une provision pour les impôts communaux, cantonaux et fédéraux, lesquels sont calculés en fonction du résultat de l'exercice conformément aux normes fiscales en vigueur.

ENGAGEMENTS VIS-À-VIS DES BANQUES ET DE LA CLIENTÈLE, OBLIGATIONS DE CAISSE

Les engagements envers les banques, la clientèle et liés aux obligations de caisse, sont estimés à leur valeur nominale.

CORRECTIFS DE VALEURS ET PROVISIONS

Pour tous les risques reconnaissables le jour de la clôture du bilan, des correctifs de valeurs et provisions sont effectués sur la base du principe de prudence. Les risques potentiels sont couverts par des correctifs de valeurs et provisions forfaitaires établis par catégorie de notation, à l'exception des créances douteuses, pour lesquelles sont effectuées des provisions individuelles. Prière de se reporter également à la section «Risques de crédit».

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les instruments financiers dérivés sont négociés pour le compte de la clientèle et pour la gestion structurelle du bilan de la Banque (hedging). Les valeurs de remplacement positives et négatives des instruments financiers dérivés générés par la clientèle, ouvertes à la clôture des comptes, sont évaluées aux prix du marché – ou à prix coûtant si celui-ci est inconnu – et comptabilisées au bilan sous les rubriques «Autres actifs» ou «Autres passifs». Le résultat de l'évaluation est comptabilisé au compte de résultat.

Les opérations de hedging sont en revanche évaluées sur la base des instruments couverts auxquelles celles-ci se réfèrent. Le résultat de la détermination des valeurs de remplacement est comptabilisé dans le compte de compensation «Autres actifs» ou «Autres passifs», sans effet sur le compte de résultat.

Lorsque les opérations de hedging font référence à des produits qui génèrent des intérêts, ces derniers sont enregistrés dans «Résultat des opérations d'intérêts».

CONVERSION DES MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les actifs et les passifs en valeurs étrangères sont convertis aux taux de change en vigueur le jour de la clôture du bilan.

Les opérations en valeurs étrangères exécutées au cours de l'année sont converties au taux de change en vigueur le jour de l'année (cours moyen).

Le résultat de l'évaluation est comptabilisé dans le compte de résultat, sous la rubrique «Résultat des opérations de négoce».

Les contrats à terme (outright) et la partie à terme des swaps sont convertis en utilisant les cours résiduels en vigueur le jour de la clôture du bilan. Le résultat de l'évaluation est comptabilisé dans la rubrique «Résultat des opérations de négoce». Les taux de change de fin d'année utilisés pour les principales devises ont été les suivants: EUR 1.2522 (2009: 1.4839); USD 0.9372 (2009: 1.0298).

CONVERSION DES MONNAIES ÉTRANGÈRES: SUCCURSALE DE MONACO

Les actifs, les passifs et les postes du compte de résultat sont convertis au cours en vigueur le jour de la clôture des comptes. Les différences de change générées par cette conversion figurent donc au compte de résultat, dans les rubriques correspondantes (intérêts, commissions, etc.).

MISE EN PENSION (REPURCHASE AGREEMENTS - REPO)

Les titres que la Banque négocie dans le cadre d'opérations de mise en pension ont pour principal objectif de soutenir les activités de financement.

Ces opérations sont comptabilisées comme des dépôts avec mise en gage de titres. Les titres demeurent au bilan tandis que le financement figure au passif dans la rubrique «Engagements envers les banques». Le résultat de ces opérations apparaît dans le «Résultat des opérations d'intérêts».

SWAPS DE TAUX D'INTÉRÊT (IRS)

Les produits et les charges liés à ces contrats sont comptabilisés dans le compte de résultat, sous «Résultat des opérations d'intérêts».

Les valeurs de remplacement positives et négatives des opérations en cours sont déterminées semestriellement. L'écart généré est placé dans un compte de compensation sous la rubrique «Autres actifs» ou «Autres passifs», sans effet sur le compte de résultat.

MODIFICATION DES PRINCIPES COMPTABLES DE PRÉSENTATION ET D'ÉVALUATION

En 2010, par rapport à l'exercice arrêté au 31 décembre 2009, il n'y a pas eu de modification des principes comptables de présentation du bilan et d'évaluation.

ENGAGEMENTS ENVERS LES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE DE LA BANQUE

N'ayant pas de propre institution de prévoyance professionnelle, la Banque en confie la gestion à une compagnie d'assurances privée externe (la Fondation collective LPP de Swiss Life). À cet effet deux plans de prévoyance ont été souscrits: le premier pour tous les employés, et le deuxième pour les membres de la Direction. La couverture des risques est décrite dans l'annexe au compte annuel.

Les fonds de pension sont calculés selon le système de la primauté des cotisations. Les engagements de la Banque sont donc limités au paiement des cotisations prévues par les plans de prévoyance, calculés par la compagnie externe et comptabilisés sous la rubrique «Charges de personnel», au poste «Prestations sociales». Il n'existe aucun engagement économique ni avantage économique au sens de la Swiss GAAP RPC 16.

ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS APRÈS LA DATE DE CLÔTURE

Après la date de clôture des comptes aucun événement significatif n'est survenu qui aurait pu influencer sensiblement les données du bilan ou du compte de résultat au 31 décembre 2010.

GESTION DES RISQUES

Le Conseil d'administration a effectué une analyse des risques principaux auxquels la Banca Popolare di Sondrio (SUISSE) SA est exposée, basée sur les données et les contrôles de gestion mis en place par la Banque en matière de gestion des risques selon la description ci-après, ainsi que sur une réflexion quant aux risques auxquels la Banque pourrait être exposée à l'avenir. Au cours de son analyse des risques, le Conseil d'administration a tenu compte du système de contrôle mis en place, qui a pour but la gestion et la réduction des risques.

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LA GESTION DES RISQUES

La politique de la Banque reflète celle de la maison mère, qui exerce ses fonctions d'orientation et de coordination au niveau du Groupe. La gestion des risques fait partie intégrante de la politique d'entreprise de la Banque.

Elle a pour but de préserver les fonds propres de la Banque, de favoriser la rentabilité et de valoriser l'entreprise.

La stratégie, les objectifs et les règlements internes de la Banque – qui s'ajoutent aux normes juridiques et déontologiques qui régissent l'activité bancaire en Suisse – constituent la base de sa politique dans ce domaine, que sous-tend sa volonté de n'assumer certains risques qu'en proportion stricte de sa structure organisationnelle, patrimoniale et financière. La Banque s'engage à diffuser, à tous les niveaux de l'organisation, une culture d'entreprise sensible au concept du risque.

Le Conseil d'administration établit la propension au risque et est responsable d'approuver, sur la proposition de la Direction générale, la politique de risque de la Banque.

L'identification des risques et leur intégration dans les systèmes de gestion, de contrôle et de reporting sont soumis à l'autorité de la Direction générale, qui en informe le Conseil d'administration.

Le président de la Direction générale s'appuie, pour la surveillance et l'application de la politique de risque financier, sur le Comité Assets and Liabilities Management (A.L.CO.), dont les fonctions sont décrites dans les règlements internes.

La Banque a un service de gestion du risque, qui est chargé de la surveillance, de l'évaluation et de l'analyse des risques pris par la Banque et du contrôle de la mise en œuvre de la politique des risques et des limites de risque, en synergie avec d'autres services et organismes de vérification et de contrôle.

TYPES DE RISQUE CARACTÉRISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE LA BANQUE

Les risques se subdivisent en risques de crédit, de marché, de liquidités et de refinancement, d'exploitation, légaux, de réputation et de compliance.

RISQUES DE CRÉDIT

Il s'agit du risque de subir des pertes en raison de l'insolvabilité d'une contrepartie.

En cas de défaillance, une banque encourt généralement une perte équivalant au montant dû par le débiteur, après recouvrement résultant de la liquidation des éventuelles couvertures fournies.

L'exposition de la Banque est liée essentiellement à l'activité de crédit réalisée avec la clientèle.

La Banque accorde le plus souvent des prêts hypothécaires, constitués surtout de prêts dans le secteur de la construction de logements, ainsi que de crédits lombards et de crédits commerciaux.

Dans le cadre des crédits garantis, des marges d'anticipation prudentes sont fixées. Pour les crédits lombards, celles-ci sont établies en fonction de la typologie et de la valeur du marché des actifs mis en gage, tandis que pour les crédits hypothécaires, la marge est fixée en fonction de la valeur vénale de l'immeuble, fixée au moyen d'une expertise appropriée (interne ou externe) ou de la valeur de rendement.

Le risque est évalué selon une méthode qui prévoit une classification de la clientèle en 10 catégories de risque (risque de défaillance ou probabilité d'insolvabilité) ainsi que l'établissement du taux de recouvrement des garanties constituées. La catégorie de risque est attribuée par un organisme indépendant des services responsables de l'achat et de la vente; elle se fonde sur des paramètres fixés par la réglementation interne de la Banque et qui différencient la clientèle privée, pour laquelle les critères sont simplifiés, de la clientèle institutionnelle, qui est soumise à des évaluations quantitatives (analyse de bilan), qualitatives et de la marche des affaires. Les taux de

recouvrement (recovery rate) sont établis sur une base forfaitaire, en fonction du type des garanties constituées (hypothécaires, lombard ou en blanc) et du niveau d'anticipation.

L'évaluation du risque est mise à jour au moyen de contrôles réguliers, dans le cadre de la révision des dossiers ou du contrôle du service régulier de la dette, ce qui peut donner lieu à des variations de notation ou de taux de recouvrement.

Les provisions et les correctifs de valeurs nécessaires pour faire face au risque de crédit sont calculées sur une base forfaitaire par classe de notation, à l'aide d'une procédure informatique spéciale qui additionne toutes les positions de risque pondérées selon les taux de défaillance et les taux de recouvrement correspondants. Pour les créances compromises en revanche, des provisions individuelles sont constituées. Elles tiennent compte de la valeur de réalisation estimative des garanties.

RISQUES DU MARCHÉ

Par risques du marché, on entend les risques liés aux pertes de valeur dues à des baisses de la valeur des actifs et/ou à des augmentations de la valeur des passifs résultant de la mauvaise évolution des marchés financiers et pouvant donc être rapportées aux risques de taux, de change et de prix.

RISQUES DE TAUX

L'exposition de la Banque est principalement liée à la non-concordance temporelle entre les opérations de collecte et celles d'utilisation des fonds.

Pour couvrir des expositions importantes à moyen et long terme, on procède à des opérations de swaps de taux d'intérêt (IRS) (micro et macro hedge) avec la maison mère uniquement.

Ces opérations de couverture (hedging) sont mises en place afin de compenser les risques de mouvement de taux sur le refinancement des contrats de crédit avec la clientèle fait à taux fixe et ayant une échéance à moyen et à long terme.

La Banque agit dans ce domaine comme Payer Swap, en payant la part fixe à la Maison mère et en recevant en contrepartie la part variable (sur base Libor).

Les critères d'efficacité correspondent à ceux qui ont été définis par la maison mère (80-125%). Les parts inutilisées relatives aux transactions de couverture sont, le cas échéant, comptabilisées dans les Résultats des opérations de négoce.

RISQUES DE CHANGE

L'exposition de la Banque est limitée puisque les opérations dans ce domaine sont presque exclusivement effectuées en fonction des exigences et pour le compte de la clientèle.

Afin de minimiser les risques résiduels, des plafonds prudents d'exposition maximale ont été fixés. Les positions non couvertes de manière individuelle sont gérées quotidiennement par la trésorerie de manière globale.

RISQUES DE LIQUIDITÉ ET DE REFINANCEMENT

Le niveau de liquidités est surveillé conformément aux modalités prévues par les dispositions légales applicables.

Le refinancement de la Banque s'effectue à partir de fonds propres, des avoirs déposés à la Banque par les clients, de la maison mère et de dépôts d'autres intermédiaires financiers.

Afin de minimiser les coûts de refinancement, on effectue en outre des opérations de mise en pension avec d'autres agents de contrepartie bancaires.

RISQUE OPÉRATIONNEL

Il est défini comme le risque de pertes directes et indirectes résultant d'erreurs ou d'inadéquation des processus internes, pouvant être imputées soit aux ressources humaines, soit aux systèmes technologiques, soit à des événements extérieurs.

L'exposition au risque est limitée grâce à l'introduction d'un système de contrôle de gestion et à la création de bureaux chargés de vérifier l'application des législations et procédures applicables.

Afin de garantir la sécurité informatique, la Banque a constitué un réseau de contrôle en profitant de l'expérience de sociétés externes spécialisées.

RISQUES LÉGAUX

Ils sont définis comme les risques de pertes liées à éventuelles procédures légales.

Dans le but d'éviter les risques, la Banque réglemente ses propres activités, en particulier celles qui sont susceptibles d'avoir un impact sur l'extérieur, dans le respect des normes légales et déontologiques en vigueur dans le milieu bancaire et en garantissant la compréhension et la transparence des dispositions opérationnelles et contractuelles pour sa clientèle.

La fonction de service juridique est assurée par un bureau de la Banque qui peut prendre conseil auprès de bureaux externes spécialisés dans des cadres ou des zones géographiques déterminés.

RISQUES DE RÉPUTATION ET DE CONFORMITÉ

La Banque limite son exposition en investissant d'une part dans la formation et la sensibilisation du personnel en contact direct avec la clientèle (devoir de diligence, de confidentialité et de prévention en matière de blanchiment d'argent), et d'autre part dans la surveillance de la bonne application de la politique d'investissement.

En ce qui concerne la conformité, activité destinée à assurer le respect de la réglementation en vigueur, la Banque dispose d'un système de contrôle fondé sur des procédures internes de vérification. Cette fonction est confiée à un service interne de la Banque.

POLITIQUE DE LA BANQUE EN MATIÈRE D'UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les positions adoptées en matière d'instruments dérivés sont en grande partie détenues pour le compte des clients. Pour la gestion structurelle du bilan, la Banque a fait recours à des opérations de couverture du risque de taux d'intérêt par l'intermédiaire des swaps de taux d'intérêt (IRS).



«Comunità», comme le nom l'indique et le programme le réaffirme, est un mouvement qui tend à unir, non à diviser, qui veut instaurer la collaboration, qui veut enseigner, qui a pour but de construire. Nous ne sommes donc pas venus pour diviser, mais pour élever les meilleurs, protéger les faibles, éduquer les ignorants, découvrir les vocations.

Illustration:
Couverture du livre Olivetti 1908 - 1958, publié par la Société Olivetti à l'occasion des 50 ans de sa création, réalisée par Giovanni Pintori.

Photographie:
Brusson, colonie de vacances d'Olivetti, 1969, extraite du livre *Una città una fabbrica - Ivrea e la Olivetti dal 1967 al 1985* - nelle fotografie di Gianni Berengo Gardin.

3. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU BILAN

3.1. APERÇU DES COUVERTURES DES PRÊTS ET DES OPÉRATIONS HORS BILAN

en CHF

	Nature des couvertures			Total
	Garanties hypothécaires	Autres garanties	En blanc	
Prêts				
Créances sur la clientèle	174 660 630	246 338 065	165 835 632	586 834 327
Créances hypothécaires				
Immeubles d'habitation	1 728 626 271	-	-	1 728 626 271
Immeubles commerciaux	197 122 195	-	-	197 122 195
Autres	-	-	-	-
Exercice de référence	2 100 409 096	246 338 065	165 835 632	2 512 582 793
Exercice précédent	1 767 921 403	236 708 402	151 505 873	2 156 135 678
Hors bilan				
Engagements conditionnels	2 072 310	145 446 327	80 241 215	227 759 852
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	-	-	-	-
Engagements irrévocables	-	-	15 000 000	15 000 000
Exercice de référence	2 072 310	145 446 327	95 241 215	242 759 852
Exercice précédent	1 174 433	135 110 288	96 480 631	232 765 352

CRÉANCES COMPROMISES

en CHF

	Montant brut	Estimation valeur de réalisation des sûretés	Montant net	Correctifs de valeur individuels
Exercice de référence	13 038 560	3 003 205	10 035 355	10 035 355
Exercice précédent	9 525 404	3 219 083	6 306 321	6 306 321

3.2. RÉPARTITION DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES ET DES PARTICIPATIONS

Immobilisations financières en CHF	Valeur comptable		Juste valeur	
	2010	2009	2010	2009
Titres de créance	34 520 623	38 659 044	34 648 268	39 040 656
dont propres emprunts obligataires et obligations de caisse	-	-	-	-
dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	-	-	-	-
dont portés au bilan selon le principe de la valeur la plus basse	34 520 623	38 659 044	34 648 268	39 040 656
Titres de participation	6 478 682	6 249 706	6 485 741	6 320 182
dont participations qualifiées	-	-	-	-
Obligations de caisse (valeur d'acquisition)	-	-	-	-
Métaux précieux	-	-	-	-
Immeubles	-	-	-	-
Total des immobilisations financières	40 999 305	44 908 750	41 134 009	45 360 838
Dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	28 383 536	36 664 893	-	-

Indications relatives aux propres titres de participation
contenus dans les immobilisations financières

en CHF	Nombre		Valeur comptable	
	2010	2009	2010	2009
État au 01.01.10	-	-	-	-
Achats	-	-	-	-
Ventes	-	-	-	-
Amortissements	-	-	-	-
Réévaluations	-	-	-	-
État au 31.12.10	-	-	-	-

Participations

en CHF	2010	2009
Avec valeur boursière	-	-
Sans valeur boursière	653 138	653 138
Total des participations	653 138	653 138

3.3. RAISON SOCIALE, SIÈGE, ACTIVITÉ, CAPITAL SOCIAL ET TAUX DE PARTICIPATION (PART AU CAPITAL ET AUX VOIX ET LIENS CONTRACTUELS ÉVENTUELS) DES PARTICIPATIONS ESSENTIELLES

Raison sociale	Siège	Activité	Capital social	Taux de participation
SOFIPO Fiduciaire SA	Lugano	Services fiduciaires	2 000 000	30 %

Le capital social est entièrement libéré.

Conformément aux dispositions de l'art. 23 a OB, il ne subsiste aucune obligation d'établissement des comptes du groupe au 31 décembre 2010.

3.4. PRÉSENTATION DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

en CHF	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable 31.12.2009	Changements d'affectations	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Valeur comptable 31.12.2010
Participations								
minoritaires	1 253 138	(600 000)	653 138	-	-	-	-	653 138
majoritaires	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	1 253 138	(600 000)	653 138	-	-	-	-	653 138
Immobilisations corporelles								
Im. à l'usage de la Banque	22 178 260	(3 121 444)	19 056 816	-	36 248	-	(1 054 092)	18 038 972
Autres im. corporelles	66 822 815	(50 009 877)	16 812 938	-	2 809 207	(715 311)	(4 505 825)	14 401 009
Im. immatérielles	28 630 131	(26 739 915)	1 890 216	-	1 720 418	-	(2 126 577)	1 484 057
Coûts capitalisés (augmentation du capital)	-	-	-	-	511 350	-	(102 270)	409 080
Total	117 631 206	(79 871 236)	37 759 970	-	5 077 223	(715 311)	(7 788 764)	34 333 118
Valeur d'assurance incendie								
Immeubles à l'usage de la Banque			15 923 000					15 923 000
Autres immobilisations corporelles			32 500 000					32 500 000

3.5. FRAIS DE FONDATION, D'AUGMENTATION DU CAPITAL ET D'ORGANISATION PORTÉS À L'ACTIF DU BILAN

en CHF

	31.12.2010	31.12.2009
Frais d'augmentation du capital (augmentation de CHF 50 millions effectuée en 2010)	409 080	-

3.6. INDICATION DES ACTIFS MIS EN GAGE OU CÉDÉS EN GARANTIE DE PROPRES ENGAGEMENTS AINSI QUE DES ACTIFS QUI FONT L'OBJET D'UNE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ (VALEUR COMPTABLE)

en CHF

	Valeur comptable des actifs mis en gage ou cédés en garantie	Engagements effectifs
Titres en garantie à la BNS	3 513 866	Aucun engagement
Titres en garantie à la SIS	4 002 011	Aucun engagement

Opérations REPO réalisées sur des titres

	Année en cours	Année précédente
Titres de créance (immobilisations financières) mis en garantie pour des opérations REPO	20 867 659	29 149 021
Partie à laquelle le droit de procéder à la cession ou à la mise en gage a été accordé sans restriction	-	-

3.7. ENGAGEMENTS ENVERS DES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE

En matière de prévoyance, la Banque a assuré tous ses collaborateurs auprès de la Fondation collective LPP de Swiss Life à l'aide de deux plans de prévoyance, tous deux régis selon le système de la primauté des cotisations:

- dans le premier contrat sont assurés tous les collaborateurs, y compris les membres de la Direction, avec un salaire annuel AVS supérieur à la limite maximale de la rente simple de vieillesse AVS;
- dans le deuxième contrat sont assurés tous les membres de la Direction après une période d'attente de 36 mois, mais non pas avant l'âge de 40 ans.

Pour ces deux plans, le montant de la rente de vieillesse dépend du capital vieillesse disponible à l'âge de la retraite et du taux de conversion du capital en rente, selon le tarif pour les assurances collectives.

Il est également prévu un capital en cas de décès, ainsi qu'une rente en cas d'invalidité, de veuvage, pour les orphelins et les enfants des retraités. L'employé verse une cotisation correspondant à environ un tiers tandis que la Banque finance les deux tiers restants nécessaires au financement de ce plan. Toutes les obligations en matière de prévoyance de l'institution de prévoyance sont entièrement et constamment couvertes par la compagnie d'assurances. Pour la Banque il ne subsiste aucun engagement ni bénéfice économique.

Indications relatives aux plans de prévoyance	31.12.2010	31.12.2009
en CHF		
a) Réserve de contributions de l'employeur		
Valeur nominale	-	-
Renonciation au bénéfice	-	-
Constitution de réserve de contributions de l'employeur	-	-
Valeur au bilan de la réserve de contributions de l'employeur	-	-
Résultat de la réserve de contributions de l'employeur inscrite au poste «Frais de personnel»		
Création de la réserve de contributions de l'employeur	-	-
b) Avantages / engagements financiers futurs		
<i>Institutions de prévoyance sans excédent ni déficit de couverture</i>		
Montant de l'excédent/du déficit de couverture de la fondation collective	-	-
Montant de l'excédent/du déficit de couverture de la banque	-	-
Effets sur le compte de résultat	-	-
c) Coût de la prévoyance dans les frais de personnel (prestations sociales)		
Contributions pendant la période sous revue	4 153 676	3 651 107
Variations dues aux avantages / engagements financiers futurs	-	-
Constitution de réserve de contributions de l'employeur	-	-
Coût total de la prévoyance dans les frais de personnel	4 153 676	3 651 107

La cessation des rapports de travail ne donne lieu à aucune obligation particulière, sauf en ce qui concerne les «prestations de libre-passage».

En absence de fonds libres, le calcul de la valeur actuelle d'éventuelles réductions futures des contributions n'est pas fait.

3.8. EMPRUNTS OBLIGATAIRES EN COURS

Le jour de la clôture du bilan, il ne restait aucun emprunt par obligations.

Les obligations de caisse suivantes étaient en revanche en circulation.

en milliers de CHF

Taux	Echéance										Total	
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020		
0.500 %	679											679
0.625 %	2 681	575										3 256
0.750 %	500	485										985
0.875 %	525	351	74									950
1.000 %	1 035		450									1 485
1.125 %		2 821	668	538								4 027
1.250 %		1 713	2 000	440								4 153
1.375 %	198	6 000		30	115							6 343
1.500 %	81	380	2 906	385	215	25						3 992
1.625 %			36 852	76	200							37 128
1.750 %		60		50						10		120
1.875 %	38			9 224								9 262
2.000 %			65	10	739	160						974
2.125 %	346	33		50	29 408	6	20					29 863
2.250 %	600	100	336			120	11			10		1 177
2.375 %	602	385						1				988
2.500 %	764	520	445			50			246	10		2 035
2.625 %	10 998	400	209	10				100	88			11 805
2.750 %	1 564	1 616	275	124	20							3 599
2.875 %	2 146	300	82	65								2 593
3.000 %	6 995	2 295	2 494	514								12 298
3.125 %	802	1 826	204	20		10						2 862
3.250 %	5 787	395		604	111	2						6 899
3.375 %	500	4 237	600	48			10	4				5 399
3.500 %	25 000		150	667	140							25 957
Total	61 841	24 492	47 810	12 855	30 948	373	41	105	334	30		178 829

3.9. CORRECTIFS DE VALEURS ET PROVISIONS

en CHF	Etat à la fin de l'exercice précédent	Utilisations conformes à leur but	Modification de l'affectation	Recouvrements, intérêts en souffrance et différences de change	Nouvelle constitution à charge du compte de résultat	Dissolution au profit du compte de résultat	Etat à la fin de l'exercice de référence
Provisions pour impôts latents	-	-	-	-	-	-	-
Correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance et autres risques:							
Correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance (risques de recouvrement et risques-pays)	19 792 304	(223 574)	4 590 282	(1 516 541)	1 961 263	-	24 603 734
Correctifs de valeurs et provisions pour autres risques d'exploitation	-	-	-	-	-	-	-
Provisions de restructuration	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour engagements de prévoyance	-	-	-	-	-	-	-
Autres provisions	13 325 385	-	(4 590 282)	-	45 000	-	8 780 103
Sous-total	33 117 689	(223 574)	-	(1 516 541)	2 006 263	-	33 383 837
Total des correctifs de valeurs et provisions	33 117 689	(223 574)	-	(1 516 541)	2 006 263	-	33 383 837
À déduire:							
Correctifs de valeurs compensés directement à l'actif	-	-	-	-	-	-	-
Total des correctifs de valeurs et provisions selon le bilan	33 117 689	(223 574)	-	(1 516 541)	2 006 263	-	33 383 837
Réserves pour risques bancaires généraux	15 000 000	-	-	-	-	-	15 000 000

Les réserves pour risques bancaires généraux ne sont pas imposables.

3.10. CAPITAL SOCIAL

en CHF	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende
Capital social	100 000 000	1 000 000	100 000 000

Le capital social a changé.

La Banca Popolare di Sondrio Scpa, Sondrio (Italie) détient le 100% du capital-actions et des droits de vote de la Banque.

La Banca Popolare di Sondrio Scpa, Sondrio (Italie), est une Société Coopérative par Actions. En tant que telle, elle est soumise à une réglementation particulière du profil de son actionariat. Sur la base des dispositions législatives, aucun actionnaire ne peut détenir plus de 0.5% du capital social; pour l'inscription au livre des actionnaires, il existe la clause de consentement. En assemblée, chaque actionnaire possède une voix, indépendamment de la participation détenue. Ses titres sont cotés au marché télématique actionnaire de la Bourse de Milan (MTA).

Le 15 mars 2010, la Banque a porté le capital social de CHF 50 000 000 à CHF 100 000 000.

3.11. JUSTIFICATION DES CAPITAUX PROPRES

en CHF	2010	2009
Total des capitaux propres au début de l'exercice de référence		
Capital social libéré	50 000 000	50 000 000
Réserve légale générale	98 055 235	85 388 616
Réserve pour risques bancaires généraux	15 000 000	15 000 000
Bénéfice au bilan	9 596 770	12 666 619
Total	172 652 005	163 055 235
Attribution à la réserve légale générale	9 596 770	12 666 619
Dividende et autres attributions prélevées sur le bénéfice de l'exercice précédent	(9 596 770)	(12 666 619)
Bénéfice de l'exercice de référence	4 700 780	9 596 770
Augmentation du capital social	50 000 000	-
Total des capitaux propres	227 352 785	172 652 005
dont:		
Capital Social libéré	100 000 000	50 000 000
Réserve légale générale	107 652 005	98 055 235
Réserve pour risques bancaires généraux	15 000 000	15 000 000
Bénéfice au bilan	4 700 780	9 596 770
Total	227 352 785	172 652 005

3.12. STRUCTURE DES ÉCHÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT, DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES ET DES FONDS ÉTRANGERS

en CHF	Echéance du capital							Total
	À vue	Dénonçable	Dans les 3 mois	Dans plus de 3 mois jusqu'à 12 mois	Dans plus de 12 mois jusqu'à 5 ans	Dans plus de 5 ans	Immo-bilisé	
Actif circulant								
Liquidités	58 588 960	-	-	-	-	-	-	58 588 960
Créances sur les banques	442 550 225	-	263 638 892	-	-	-	-	706 189 117
Créances sur la clientèle	14 855 108	250 654 840	240 149 118	53 508 151	13 020 000	14 647 110	-	586 834 327
Créances hypothécaires	15 962 737	452 116 929	87 343 800	117 008 950	959 329 950	293 986 100	-	1 925 748 466
Immobilisations financières	6 478 682	-	4 271 880	8 811 039	19 462 704	1 975 000	-	40 999 305
Exercice de référence	538 435 712	702 771 769	595 403 690	179 328 140	991 812 654	310 608 210	-	3 318 360 175
Exercice précédent	616 186 290	533 452 713	455 105 757	234 928 524	747 597 523	205 435 204	-	2 792 706 011
Fonds étrangers								
Engagements résultant de papiers monétaires	152	-	-	-	-	-	-	152
Engagements envers les banques	92 715 955	-	534 705 400	300 391 211	-	-	-	927 812 566
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	616 598 215	-	-	-	-	-	-	616 598 215
Autres engagements envers la clientèle	1 105 650 152	-	167 656 100	61 343 143	-	-	-	1 334 649 395
Obligations de caisse	-	-	3 790 000	58 051 000	116 105 000	883 000	-	178 829 000
Exercice de référence	1 814 964 474	-	706 151 500	419 785 354	116 105 000	883 000	-	3 057 889 328
Exercice précédent	1 772 510 742	-	517 478 920	223 575 926	92 446 075	398 000	-	2 606 409 663

3.13. CRÉANCES ET ENGAGEMENTS ENVERS DES SOCIÉTÉS LIÉES ET CRÉDITS AUX ORGANES

en CHF	2010	2009	Variation
Crédits aux organes	6 910 000	7 110 000	(200 000)

Les crédits aux organes sont des crédits hypothécaires ou lombards accordés conformément aux paramètres d'anticipation habituels. Les crédits et les engagements indiqués au pied du bilan dérivent exclusivement d'opérations interbancaires avec la maison mère. Les conditions d'exécution de ces transactions sont identiques à celles du marché.

3.14. RÉPARTITION DU BILAN ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER

en milliers de CHF	2010		2009	
	Suisse	Étranger	Suisse	Étranger
Actifs				
Liquidités	57 921	668	61 093	695
Créances sur les banques	95 471	610 719	11 068	518 806
Créances sur la clientèle	436 862	149 972	409 066	178 487
Créances hypothécaires	1 925 748	-	1 568 582	-
Immobilisations financières	8 271	32 728	7 273	37 636
Participations	653	-	653	-
Immobilisations corporelles	34 037	296	37 431	329
Comptes de régularisation	8 146	1 179	13 021	1 117
Autres actifs	45 403	5 534	25 334	2 040
Total des actifs	2 612 512	801 096	2 133 521	739 110
Passifs				
Engagements résultant de papiers monétaires	-	-	6	-
Engagements envers les banques	179 874	747 939	127 895	357 129
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placement	440 961	175 637	405 197	180 208
Autres engagements envers la clientèle	882 556	452 093	681 013	702 351
Obligations de caisse	178 829	-	152 610	-
Comptes de régularisation	12 424	1 922	14 263	1 508
Autres passifs	63 797	16 839	38 777	5 904
Correctifs de valeurs et provisions	33 038	346	32 891	227
Réserves pour risques bancaires généraux	15 000	-	15 000	-
Capital social	100 000	-	50 000	-
Réserve légale générale	107 652	-	98 055	-
Bénéfice de l'exercice	4 701	-	9 597	-
Total des passifs	2 018 832	1 394 776	1 625 304	1 247 327

3.15. RÉPARTITION DES ACTIFS PAR PAYS OU GROUPES DE PAYS

en milliers de CHF	2010		2009	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
Suisse	2 611 164	77	2 133 520	74
Pays OCDE	762 441	22	696 883	24
Autres pays	40 003	1	42 228	2
Total des actifs	3 413 608	100	2 872 631	100

3.16. BILAN PAR MONNAIES

en milliers de CHF

Actifs	CHF	EUR	USD	Autres	Total
Liquidités	51 432	6 608	343	205	58 589
Créances sur les banques	59 647	385 806	78 269	182 467	706 189
Créances sur la clientèle	416 657	130 067	13 703	26 407	586 834
Créances hypothécaires	1 916 079	9 669	-	-	1 925 748
Immobilisations financières	18 480	20 336	2 183	-	40 999
Participations	653	-	-	-	653
Immobilisations corporelles	34 037	296	-	-	34 333
Comptes de régularisation	6 992	2 211	60	61	9 325
Autres actifs	33 940	11 494	4 976	528	50 937
Total actif au bilan	2 537 917	566 488	99 534	209 668	3 413 608
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options	128 885	961 893	237 722	51 683	1 380 183
Total des actifs	2 666 802	1 528 381	337 256	261 351	4 793 791
Passifs					
Engagements résultant de papiers monétaires	-	-	-	-	-
Engagements envers les banques	171 322	680 406	23 127	52 958	927 813
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placement	446 209	170 390	-	-	616 598
Autres engagements envers la clientèle	711 028	465 368	118 567	39 687	1 334 649
Obligations de caisse	178 829	-	-	-	178 829
Comptes de régularisation	11 188	2 938	81	139	14 346
Autres passifs	75 221	3 875	399	1 141	80 636
Correctifs de valeurs et provisions	33 056	327	-	-	33 384
Réserves pour risques bancaires généraux	15 000	-	-	-	15 000
Capital social	100 000	-	-	-	100 000
Réserve légale générale	107 652	-	-	-	107 652
Bénéfice de l'exercice	4 701	-	-	-	4 701
Total passif au bilan	1 854 205	1 323 303	142 174	93 925	3 413 608
Engagements de livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options	827 838	192 591	192 731	167 023	1 380 183
Total des passifs	2 682 043	1 515 894	334 905	260 948	4 793 791
Position nette par devise	(15 241)	12 487	2 351	403	-

3.17. COMPOSITION DES AUTRES ACTIFS

en CHF	2010	2009	Variation
Impôts prévisionnels et TVA à récupérer	1 507 731	1 855 346	(347 615)
Valeurs de remplacement positives des instruments financiers dérivés	17 116 518	4 303 128	12 813 390
Compte de compensation	29 536 681	18 027 105	11 509 576
Autres	2 775 763	3 188 622	(412 859)
Total	50 936 693	27 374 201	23 562 492

3.18. COMPOSITION DES AUTRES PASSIFS

en CHF	2010	2009	Variation
Administration fédérale des contributions	5 419 253	8 514 939	(3 095 686)
Valeurs de remplacement négatives des instruments financiers dérivés	72 178 080	32 910 613	39 267 467
Compte de compensation	-	-	-
Fournisseurs	2 034 949	1 982 881	52 068
Autres	1 003 621	1 271 959	(268 338)
Total	80 635 903	44 680 392	35 955 511

4. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AUX OPÉRATIONS HORS BILAN

4.1. ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

en CHF	2010	2009
Garanties émises et instruments analogues	181 892 690	170 144 720
Crédits documentaires	45 867 162	49 420 632
Total des engagements conditionnels	227 759 852	219 565 352

4.2. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS OUVERTS À LA FIN DE L'EXERCICE

en CHF	Instruments de négoce			Instruments de couverture		
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Montants des sous-jacents	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Montants des sous-jacents
Instruments de taux						
Contrats à terme, y.c. FRAS	-	-	-	-	-	-
Swaps - IRS	-	-	-	-	29 536 681	1 080 550 000
Futures	-	-	-	-	-	-
Options (OTC)	-	-	-	-	-	-
Options (exchange traded)	-	-	-	-	-	-
Devises/Métaux précieux						
Contrats à terme	15 977 678	41 502 558	1 312 875 907	-	-	-
Swaps combinés d'intérêts et de devises	-	-	-	-	-	-
Futures	-	-	-	-	-	-
Options (OTC)	622 756	622 756	53 292 604	-	-	-
Options (exchange traded)	-	-	-	-	-	-
Titres de participation/indices						
Contrats à terme	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-
Futures	225 406	225 406	16 237 680	-	-	-
Options (OTC)	17 657	17 657	5 896 980	-	-	-
Options (exchange traded)	-	-	-	-	-	-
Dérivés de crédit						
Credit default swaps	-	-	-	-	-	-
Total return swaps	-	-	-	-	-	-
First to default swaps	-	-	-	-	-	-
Autres dérivés de crédit	-	-	-	-	-	-
Divers						
Contrats à terme	-	-	164 939 721	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-
Futures	-	-	-	-	-	-
Options (OTC)	-	-	-	-	-	-
Options (exchange traded)	-	-	-	-	-	-
Total avant impact des contrats de netting						
Exercice de référence	16 843 497	42 368 377	1 553 242 892	-	29 536 681	1 080 550 000
Exercice précédent	4 047 409	14 627 788	1 388 332 166	-	18 027 105	867 700 000

4.2. (SUITE)

en CHF

	Total après impact des contrats de netting	
	Valeurs de remplacement positives cumulées	Valeurs de remplacement négatives cumulées
Exercice de référence	16 843 497	71 905 059
Exercice précédent	4 047 409	32 654 893

En ce qui concerne les contrats IRS de couverture, les critères internes d'efficacité, tels que décrits dans la section «Gestion des risques», correspondent à ceux définis par la maison mère (80-125%).

Les éventuelles parts inutilisées relatives à des transactions de couverture sont comptabilisées sous la rubrique «Résultat des opérations de négoce».

Les valeurs de remplacement sur les «Contrats à terme» sont surtout le résultat d'opérations de swaps sur devises effectuées sans risque de change pour la Banque.

Dans la ligne «Contrat à terme» du poste «Divers», sont reportées les opérations au comptant, conclue avant le 31 décembre 2010, qui n'avaient pas encore été réglées, en vertu du principe de tenue de la comptabilité selon la date valeur.

4.3. OPÉRATIONS FIDUCIAIRES

en CHF

	2010	2009	Variation
Investissements fiduciaires envers des banques tierces	4 009 809	18 821 218	(14 811 409)
Investissements fiduciaires auprès de la maison mère	207 405 501	317 200 012	(109 794 511)
Total	211 415 310	336 021 230	(124 605 920)

4.4. AVOIRS ADMINISTRÉS

en milliers de CHF

	2010	2009	Variation
Genre d'avoirs administrés			
Avoirs détenus par des instruments de placement collectifs sous gestion propre	798.5	749.1	49.4
Avoirs sous mandats de gestion	903.9	991.6	(87.7)
Autres avoirs administrés	3 873.3	4 055.3	(182.0)
Total des avoirs administrés (y c. prises en compte doubles)	5 575.7	5 796.0	(220.3)
dont prises en compte doubles	398.1	401.4	(3.3)
Apports / (Retraits) nets (y c. prises en compte doubles)	22.1	(769.3)	791.4

Les «Autres avoirs administrés» se rapportent au montant total des avoirs déposés par la clientèle, pour lesquels la Banque effectue aussi des services de nature administrative. La Banque n'a pas des avoirs patrimoniaux «sans simple garde».

Les éventuelles créances sur la clientèle ne sont pas déduites.

La Banque calcule les apports / (retraits) nets de la clientèle sans inclure les intérêts échus, le différentiel de change, les variations de cours, les commissions et les frais dus.

5. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU COMPTE DE RÉSULTAT

5.1. PRODUIT DE REFINANCEMENT DANS LA RUBRIQUE PRODUITS DES INTÉRÊTS ET DES ESCOMPTES

Aucune remarque.

5.2. RÉPARTITION DU RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE

en CHF	2010	2009	Variation
Opérations en devises et monnaies étrangères	11 124 241	10 760 979	363 262
Négoce de titres	1 044 330	1 214 478	(170 148)
Total	12 168 571	11 975 457	193 114

5.3. RÉPARTITION DE LA RUBRIQUE CHARGES DE PERSONNEL

en CHF	2010	2009	Variation
Salaires	34 997 482	35 005 828	(8 346)
Prestations sociales	7 479 301	7 116 039	363 262
Autres charges	2 202 450	2 354 651	(152 201)
Total	44 679 233	44 476 518	202 715

5.4. RÉPARTITION DE LA RUBRIQUE AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

en CHF	2010	2009	Variation
Coût des locaux	7 815 651	8 018 940	(203 289)
Coûts de l'informatique, des machines, du mobilier, des véhicules et autres installations	4 384 823	4 316 254	68 569
Autres coûts	10 912 112	11 176 698	(264 586)
Total	23 112 586	23 511 892	(399 306)

5.5. PRODUITS ET CHARGES EXTRAORDINAIRES

Le poste «Produits exceptionnels» comprend principalement un montant de CHF 261 003 provenant de la dissolution d'un engagement inscrit au poste «Autres passifs» et qui ne s'est pas réalisé, un montant de CHF 483 934 provenant de positions échues ainsi qu'une plus-value de CHF 99 689 sur la vente d'immeubles achetés aux enchères.

En 2009, le poste «Produits exceptionnels» comprenait principalement un montant de CHF 407 170 provenant de la dissolution de provisions de crédit devenues superflues, ainsi qu'un montant de CHF 603 747 provenant de la dissolution d'un engagement inscrit au poste «Autres passifs» qui ne s'est pas réalisé.

5.6. RÉÉVALUATIONS AU SEIN DE L'ACTIF IMMOBILISÉ AU PLUS À CONCURRENCE DE LA VALEUR D'ACQUISITION (ART. 665 ET 665A CO).

Aucune remarque.

5.7. PRODUITS ET CHARGES DE L'ACTIVITÉ BANCAIRE ORDINAIRE RÉPARTIS ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER

en CHF	2010		
	Suisse	Étranger*	Total
Résultat des opérations sur intérêts	26 726 082	1 092 363	27 818 445
Résultat des opérations en commissions et des prestations de service	40 158 155	2 495 350	42 653 505
Résultat des opérations de négoce	11 945 349	223 222	12 168 571
Résultat des autres produits ordinaires	(2 915 958)	-	(2 915 958)
Résultats nets de l'activité bancaire ordinaire	75 913 628	3 810 935	79 724 563
Charges d'exploitation	64 436 698	3 355 121	67 791 819
Bénéfice brut	11 476 930	455 814	11 932 744

* Les données «Étranger» se réfèrent à la succursale de la Principauté de Monaco.

6. INFORMATIONS CONCERNANT LE CALCUL DES FONDS PROPRES

En ce qui concerne les exigences de publication (Bâle II pilier 3), régies par l'art. 35 de l'Ordonnance sur les fonds propres (OFR) et mises en œuvre au moyen de la Circulaire FINMA 2008/22 «Exigences de publication liées aux fonds propres dans le secteur bancaire» (correspondant à l'ancienne Circ. CFB 06/4), nous renvoyons aux informations qui seront publiées dans le rapport annuel de notre maison mère (Banca Popolare di Sondrio) au 31 décembre 2010.

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION



KPMG SA
Audit Financial Services
Badenerstrasse 172
CH-8004 Zurich

Case postale
CH-8026 Zurich

Telephone +41 44 249 31 31
Fax +41 44 249 23 19
Internet www.kpmg.ch

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels à l'Assemblée générale des actionnaires de

Banca Popolare di Sondrio (SUISSE) SA, Lugano

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels (pages 21 à 54) de Banca Popolare di Sondrio (SUISSE) SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de financement et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



*Banca Popolare di Sondrio (SUISSE) SA, Lugano
Rapport de l'organe de révision
sur les comptes annuels
à l'Assemblée générale des actionnaires*

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG SA

Patrizio Aggio
*Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable*

Daniel Senn
Expert-réviseur agréé

Zurich, le 24 janvier 2011

Annexes :

- Comptes annuels constitués du bilan, du compte de résultat, du tableau de financement et de l'annexe
- Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan

NOS PRODUITS ET SERVICES

COMPTES COURANTS

COMPTES DE DÉPÔT ET D'INVESTISSEMENT

COMPTES À TERME ET FIDUCIAIRES

OBLIGATIONS DE CAISSE

CHANGE

FLUX PAIEMENTS

CONSULTATION EN INVESTISSEMENTS

GESTION DE PATRIMOINE

TITRES EN GARDE

OPÉRATIONS SUR DEVICES

MÉTAUX PRÉCIEUX

TRÉSORERIE

CRÉDITS COMMERCIAUX

CRÉDITS ET ENCAISSEMENTS DOCUMENTAIRES

CRÉDITS HYPOTHÉCAIRES

CRÉDITS LOMBARD

GARANTIES ET CAUTIONS

FONDS D'INVESTISSEMENT
POPSO(SUISSE) INVESTMENT FUND SICAV

PRODUITS D'ASSURANCE
GENERALI (SCHWEIZ)

ACTIVITÉS FIDUCIAIRES EN COLLABORATION
AVEC SOFIPO FIDUCIAIRE SA

PERSONAL BENEFIT

LIFE BENEFIT (3^e PILIER)

GOBANKING

GUICHET VIRTUEL
FREE CALL 00 800 800 767 76

PRÉFACE

C'est au grand critique et écrivain Giuseppe Prezzolini, originaire de Pérouse, que je dois l'idée de ce volet culturel intégré dans le rapport financier de la BPS Suisse depuis qu'elle existe. J'ai eu la chance de le rencontrer à Lugano, où il vécut de 1968 jusqu'à son décès en 1982. Je l'ai beaucoup fréquenté car j'étais fasciné par son savoir, au travers duquel se manifestait une personnalité curieuse et inquiète. C'était un homme extrêmement cultivé, un grand passeur d'idées. La monographie qui accompagne notre rapport annuel 2010 est consacrée à un personnage illustre, industriel italien de génie, intellectuel, mais aussi politique: Adriano Olivetti, ingénieur, fils de Camillo, le fondateur de la «Première fabrique italienne de machines à écrire – Ing. C. Olivetti et Cie», comme l'indiquait l'enseigne de l'entreprise lorsqu'elle fut créée en octobre 1908.

Adriano Olivetti, né à Ivrea le 11 avril 1901, obtient un diplôme d'ingénieur chimiste en 1924. Deux ans plus tard, il entre dans l'entreprise familiale où, par la volonté de son père, il débute en tant qu'ouvrier. Il en deviendra directeur en 1933 et président cinq ans plus tard. Antifasciste, et de ce fait recherché par le régime, il se réfugie en Suisse, comme tant d'autres dissidents italiens, et y restera jusqu'à la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Plus tard, la Suisse sera encore une fois associée à Adriano Olivetti car c'est là qu'il mourra, le 27 février 1960, à Aigle, dans le canton de Vaud, à bord d'un train à destination de Lausanne.

Rentré au pays immédiatement après la guerre, Adriano Olivetti reprend les rênes de l'entreprise, qu'il conduit en peu temps à la prospérité, et met en pratique son expérience et ses convictions. Il privilégie la recherche et l'expérimentation, en tenant toujours compte des droits de la personne et de la démocratie participative, tant dans son univers professionnel qu'à l'extérieur de l'usine. C'est à un célèbre ingénieur de l'entreprise, Pier Giorgio Perotto, membre d'une équipe de chercheurs constituée par Adriano Olivetti, que l'on devra, bien après la mort de son patron, la fameuse P101, qu'on appelait aussi la «Perottina», d'après le nom de son inventeur. C'était la première machine électronique programmable, une sorte d'ordinateur avant la lettre et un véritable petit bijou cent pour cent italien.

Parmi les produits à succès de cet âge d'or où Adriano était encore à la tête de l'entreprise, on ne peut manquer de citer la «Lettera 22», célèbre machine à écrire portative, dont l'écrivain Indro Montanelli ne se sépara jamais.

Adriano Olivetti fut un homme d'une grande culture humaniste, politique et philosophique. Il contribua au débat intellectuel par ses articles, ses publications et ses livres, qui ont fait de lui un entrepreneur atypique.

Il s'opposa autant au libéralisme économique effréné qu'au carcan du socialisme d'État, proposant une troisième voie faite d'exigences matérielles et morales.

Son engagement en tant qu'éditeur mérite aussi d'être mentionné.

Pour sa contribution sur Adriano Olivetti, je remercie l'ingénieur Carlo De Benedetti, Cavaliere del Lavoro, qui a présidé à la destinée de l'entreprise d'Ivrea pendant une partie de sa vie. Je lui suis également reconnaissant de m'avoir signalé le travail du professeur Valerio Castronovo, grand historien de l'économie. Qu'ils soient tous deux vivement remerciés pour nous avoir fourni des textes passionnants sur Adriano Olivetti. Je tiens aussi à remercier les professeurs Fabrizio Fazioli, Mauro Leo Baranzini et Davide Cadeddu, ainsi que la doctoresse Laura Olivetti, pour leurs intéressants exposés.

Mes pensées vont au cher Giuseppe Prezzolini, inoubliable «maître de vie», dont je conserve sur mon bureau de la Banca Popolare à Sondrio une carte postale écrite de Lugano le 3 février 1982.

Lugano, le 1^{er} janvier 2011

Le Président
Piero Melazzini